

Qui tous honneurs et tous biens vous souhaite.
Ce mot de biens, ce n'est pas un trésor :
Car chacun sait que vous méprisez l'or.
J'en fais grand cas : aussi fait sire Pierre,
Et sire Paul, enfin toute la terre ;
Toute la terre a peut-être raison.
Si je savais quelque bonne oraison
Pour en avoir, tant que la paix se fasse,
Je la dirais de la meilleure grâce
Que j'en dis onc¹ : grande stérilité
Sur le Parnasse en a toujours été.
Qu'y ferait-on, seigneur ? Je me console,
Si vers Noël l'abbé² me tient parole.
Je serai roi : le sage l'est-il pas ?
Souhaiter l'or, est-ce l'être ? Ce cas
Mérite bien qu'à vous je m'en rapporte :
Je tiens la chose à résoudre un peu forte.

XXIV. — A M. GIRIN.

DÉCISION GRAMMATICALE SUR CETTE QUESTION :

DOIT-ON DIRE SANS ESPRIT OU SANS DE L'ESPRIT ?

SANS ESPRIT c'est la phrase, et NON SANS DE L'ESPRIT :
Je tiens ce dernier condamnable ;
Et l'auteur du rondeau l'avait trop bien écrit
Pour soutenir un point si fort insoutenable.
Il affaiblit par là ses cinq vers les plus beaux :
Le sens, la chute, et tout m'y paraît admirable.
Il finit par un mot constant et véritable :
C'est que l'esprit fait tout. Nul de nos jouvenceaux
Ne doit sans celui-là fréquenter chez les belles,
Ni se présenter aux ruelles.
Or celui-là s'entend parfois en deux façons.
L'un dira, c'est l'esprit ; c'est l'argent, dira l'autre.
Pour moi, mon avis est que tous les deux sont bons.
Un siècle fait comme le nôtre
Veut de l'argent, et veut qu'on le donne à propos.
Tout est fin diamant aux mains d'un habile homme :
Tout devient happelourde entre les mains des sots.
Bref, avec de l'esprit on va jusques à Rome.

¹ Jamais.

² L'abbé de Chauvieu, chargé de faire toucher à la Fontaine la pension que lui faisait M. de Vendôme.

³ M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, envoya un rondeau à M. de la Fontaine, pour savoir de lui si l'avant-dernier vers, qui était,

Sans de l'esprit, c'est peu de chose
Que d'être beau,

se devait mettre avec ou sans article. Il le fit juge d'une gageure considérable que l'on avait faite à Grenoble sur cela. M. de la Fontaine lui fit réponse, et écrivit les vers suivants au bas de sa lettre. (Note de l'édition des Œuvres posthumes.)

Si SANS DE L'ESPRIT était bon,
Voici l'unique occasion
Où je pourrais lui trouver place.
SANS DE L'ESPRIT, dirais-je, on ne peut faire un pas.
Mais par malheur, quoi que l'on fasse,
SANS DE L'ESPRIT ne se dit pas.
L'idiome gascon souffrirait cette phrase.
SANS ESPRIT paraît faible aux gens du Dauphiné ;
SANS DE L'ESPRIT a plus d'emphase,
Mais tout Paris l'a condamné¹.
Cependant tout Paris n'est pas toute la France :
Votre province veut peut-être une éloquence
Où l'on s'exprime en appuyant.
L'auteur en vos cantons peut soutenir la chose,
Et près des tribunaux que la Garonne arrose
Se sauver par ce faux-fuyant.
Je ne me donne point ici pour un oracle ;
Et sans chercher si loin, Grenoble en possède un :
Il sait notre langue à miracle ;
Son esprit est en tout au-dessus du commun.
C'est votre cardinal² que j'entends : ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières.
Je ne vous tiens pas gens à lui lire ceci ;
SANS DE L'ESPRIT je crois que l'on le pourrait faire
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,
Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper en pareille occurrence,
Non-seulement son éminence,
Mais même encor sa sainteté.

¹ Pourtant Boileau nous apprend, dans une de ses lettres à Brossette (t. IV, lettre cxii, p. 5091), que cette question, longtemps après (en 1701), était encore indécise. Il dit, en parlant de l'Académie de Lyon : « Je vois bien qu'il s'agit dans vos conférences d'autre chose que de savoir s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, ou *Il a extrêmement de l'esprit*. » Au sujet de cette locution, l'abbé Tallemant, un des principaux coopérateurs du dictionnaire, a fait cette remarque : « Il est certain qu'on dit *Il a extrêmement d'esprit*, et non pas *Il a extrêmement de l'esprit*. L'Académie néanmoins se trouve partagée. L'usage et l'oreille feront toujours douter de beaucoup de façons de parler. » (Remarques et décisions de l'Académie, par L. T., 1698.) L'usage aujourd'hui n'est plus douteux, et a confirmé la décision de la Fontaine.

² Le cardinal le Camus, homme de beaucoup d'esprit, avec lequel la Fontaine était fort lié. Etienne le Camus naquit en 1652 : d'abord aumônier du roi, il vécut à la cour en aimable débauché ; mais il se convertit, fut nommé évêque de Grenoble en 1671, et mena dans son diocèse la vie des premiers apôtres. Il reçut le chapeau de cardinal en 1686, et mourut à Grenoble le 12 septembre 1706, après avoir laissé tout son bien aux pauvres. Voyez des détails sur ce qui le concerne, dans l' Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine, troisième édition, 1824, p. 410.

POÉSIES DIVERSES.

I. IMITATION

D'UN LIVRE INTITULÉ :

LES ARRÊTS D'AMOURS¹.

1665.

Les gens tenant le parlement d'Amours
Informaient, pendant les grands jours²,
D'aucuns³ abus commis en l'île de Cythère.
Par-devant eux se plaint un amant maltraité,
Disant que de longtemps il s'efforce de plaire
A certaine ingrante beauté :
Qu'il a donné des sérénades,
Des concerts, et des promenades ;
Item, mainte collation,
Maint bal, et mainte comédie ;
A consacré le plus beau de sa vie
A l'objet de sa passion ;
S'est tourmenté le corps et l'âme,
Sans pouvoir obliger la dame
A payer seulement d'un souris son amour.
Partant, conclut que cette belle
Soit condamnée à l'aimer à son tour.

Fut allégué d'autre part à la cour :
Que plus la dame était cruelle,
Plus elle avait d'embonpoint et d'attraits ;
Que, perdant ses appas, l'Amour perdait ses traits ;
Qu'il avait intérêt au repos de son âme ;
Que quand on a le cœur en flamme
Le teint n'en est jamais si frais ;
Qu'il était à propos pour la grandeur du prince
Qu'elle traitât ainsi toute cette province,
Fit mille soupirants sans faire un bienheureux,
Dormit à son plaisir, conservât tous ses charmes,
Augmentât les tributs de l'empire amoureux,
Qui sont les soupirs et les larmes ;
Que souffrir tel procès était un grand abus,
Et que le cas méritait une amende :
Concluant, pour le surplus,
Au renvoi de la demande.

¹ C'est une imitation des *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne. Voyez l' Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine, troisième édition, 1824, p. 451.

² Les tribunaux des grands jours étaient des espèces de cours d'assises, composées de juges délégués par le parlement dans les provinces du royaume, sous le bon plaisir du roi, pour amender et corriger les abus commis par les juges subalternes.

³ De quelques-uns. Notre poète s'est fréquemment servi du mot *aucuns* en ce sens. Voltaire l'a aussi employé.

Le procureur d'Amours intervint là-dessus,
Et conclut aussi pour la belle.
La cour, leurs moyens entendus,
La renvoya, permis d'être cruelle,
Avec dépens et tout ce qui s'ensuit.
Cet arrêt fit un peu de bruit
Parmi les gens de la province.
La raison de douter était tous les cadeaux,
Bijoux donnés, et des plus beaux.
Qui prend se vend⁴ ; mais l'intérêt du prince,
Souvent plus fort qu'aucunes lois,
L'emporta de quatre ou cinq voix.

II. LE DIFFÉREND

DE BEAUX-YEUX ET DE BELLE-BOUCHE⁵.

1671.

Belle-Bouche et Beaux-Yeux plaidaient pour les honneurs
Devant le juge d'Amathonte.
Belle-Bouche disait : Je m'en rapporte aux cœurs,
Et leur demande s'ils font compte
De Beaux-Yeux ainsi que de moi.
Qu'on examine notre emploi,
Nos traits, nos beautés, et nos charmes.
Que dis-je ? notre emploi ! J'ai bien plus d'un métier ;
Mais j'ignore celui de répandre des larmes :
De bon cœur je le laisse à Beaux-Yeux tout entier.
Je satisfais trois sens ; eux, seulement la vue.
Ma gloire est bien d'autre étendue ;
L'ouïe et l'odorat ont part à mes plaisirs.
Outre qu'aux doux propos je joins les chansonnettes,
Belle-Bouche fait des soupirs
Tels à peu près que les zéphyrus
En la saison des violettes.
Je sais par cent moyens rendre heureux un amant :
Vous me dispenserez de vous dire comment.
S'il s'agit entre nous d'une conquête à faire,
On voit Beaux-Yeux se tourmenter :

⁴ Proverbe plus certain en matière d'amour, dit Martial d'Auvergne, qu'en toute autre chose. Il y a encore cet autre proverbe : *Femme qui donne s'abandonne*. Au reste, la reine Éléonore a prononcé, dans une cause semblable, comme la Fontaine. Voyez Raynouard, *Poésies des Troubadours*, t. II, p. cxv.

⁵ Nous avons trouvé dans le *Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps*, 1638, petit in-12, chez Charles de Sercy, p. 265, une pièce intitulée *Dialogue des yeux et de la bouche*, qui est indubitablement celle que la Fontaine a imitée.

⁶ Il l'a sans doute fort embellie : on y trouve cependant des pensées fort ingénieuses, qu'on regrette qu'il n'ait pas employées.

Belle-Bouche n'a qu'à parler¹;
 Sans artifice elle sait plaire.
 Quand Beaux-Yeux sont fermés, ce n'est pas grande affaire.
 Belle-Bouche à toute heure étale des trésors :
 La nacre est en dedans, le corail en dehors.
 Quand je daigne m'ouvrir, il n'est richesse égale.
 Les présents que nous fait la rive orientale
 N'approchent pas des dons que je prétends avoir.
 Trente-deux perles se font voir,
 Dont la moins belle et la moins claire
 Passe celle que l'Inde a dans ses régions :
 Pour plus de trente-deux millions
 Je ne m'en voudrais pas défaire.
 Belle-Bouche ainsi harangua.

Un amant pour Beaux-Yeux parla,
 Et, comme on peut penser, ne manqua pas de dire
 Que c'est par eux qu'Amour s'introduit dans les cœurs.
 Pourquoi leur reprocher les pleurs ?
 Il ne faut donc pas qu'on soupire ?
 Mais tous les deux sont bons ; Belle-Bouche a grand tort.
 Il est des larmes de transport ;
 Il est des soupirs au contraire
 Qui fort souvent ne disent rien.
 Belle-Bouche n'entend pas bien
 Pour cette fois-là son affaire.
 Qu'elle se taise, au nom des dieux,
 Des appas qui lui sont départis par les cieus.
 Qu'a-t-elle sur ce point qui nous soit comparable ?
 Nous savons plaire en cent façons ;
 Par l'éclat, la douceur, et cet art admirable
 De tendre aux cœurs des hameçons.
 Belle-Bouche le blâme, et nous en faisons gloire.
 Si l'on tient d'elle une victoire,
 On en tient cent de nous ; et pour une chanson
 Où Belle Bouche est en renom,
 Beaux-Yeux le sont en plus de mille.
 La cour, le Parnasse, et la ville,
 Ne retentissent tout le jour
 Que du mot de Beaux-Yeux et de celui d'Amour.
 Dès que nous paraissions chacun nous rend les armes.
 Quiconque nous appellerait
 Enchanteurs, il ne mentirait,
 Tant est prompt l'effet de nos charmes.
 Sous un masque trompeur leur éclat fait si bien,
 Que maint objet tel quel, en plus d'une rencontre,
 Par ce moyen passe à la montre.

¹ L'auteur original fait dire ici à la bouche : « Ce sont mes paroles qui charment quelquefois par leur douceur, qui étonnent par leurs menaces, qui attirent par leurs promesses, et qui, quoi qu'elles fassent, gagnent toujours quelque empire sur les âmes, et font connaître qu'il n'y a rien de plus élevé qu'elles, puisqu'elles sont filles de la raison et de l'intelligence. » (*Dialogue des Yeux et de la Bouche* dans le *Recueil des pièces en prose* de Sercy, 1638, in-12, p. 269.)

On demande qui c'est, et souvent ce n'est rien :
 Cependant Beaux-Yeux sont la cause
 Qu'on prend ce rien pour quelque chose.
 Belle-Bouche dit : J'aime ; et le disons-nous pas
 Sans aucun bruit ? Notre langage,
 Muet qu'il est, plaît davantage
 Que ces perles, ce chant, et ces autres appas
 Avec quoi Belle-Bouche engage.
 L'avocat de Beaux-Yeux fit sa péroraison
 Des regards d'une intervenante.
 Cette belle approcha d'une façon charmante ;
 Puis il dit, en changeant de ton :
 J'amuse ici la cour par des discours frivoles ;
 Ai-je besoin d'autres paroles
 Que des yeux de Phyllis ? Juge, regardez-les ;
 Puis prononcez votre sentence :
 Nous gagnerons notre procès.

Phyllis eut quelque honte, et puis sur l'assistance
 Répandit des regards si remplis d'éloquence,
 Que les papiers tombaient des mains.
 Frappé de ces charmes soudains,
 L'auditoire inclinait pour Beaux-Yeux dans son âme.
 Belle-Bouche, en faveur des regards de la dame,
 Voyant que les esprits s'allaient préoccupant,
 Prit la parole, et dit : A cette rhétorique
 Dont Beaux-Yeux vont ainsi les juges corrompant,
 Je ne veux opposer qu'un seul mot pour réplique.
 La nuit, mon emploi dure encor :
 Beaux-Yeux sont lors de peu d'usage ;
 On les laisse en repos, et leur muet langage
 Fait un assez froid personnage.
 Chacun en demeura d'accord.
 Cette raison régla la chose ;
 On préféra Belle-Bouche à Beaux-Yeux.
 En quelques chefs pourtant ils eurent gain de cause.
 Belle-Bouche baisa le juge de son mieux.

III.

VIRELAI SUR LES HOLLANDAIS.

1672.

A vous, marchands de fromage,
 Salut, révérence, hommage,
 A vous, marchands de fromage.
 C'est à vous d'être en ombrage

¹ Dans la pièce en prose, les yeux et la bouche se promettent mutuellement de vivre en bonne intelligence ; mais il n'y a que le cœur qui la plupart du temps n'est pas d'accord avec eux, et le malheur est qu'il est caché en un lieu secret où l'on ne découvre pas ses fourbes.

De ce terrible équipage
 Qu'on fait sur votre rivage¹.
 C'est vous, pêcheurs de haran,
 C'est vous, vendeurs de safran,
 Qui prétendez d'un fromage
 Faire au soleil un écran².
 Peuple hérétique et maran³,
 Ennemi du Vatican,
 Sur qui va fondre l'orage,
 C'est trop faire de cancan
 Et parler en maître Jean ;
 Il faut changer de langage,
 Et baisser de plus d'un cran
 Cette fierté de courage.
 En vain votre aréopage,
 Votre nouvelle Carthage,
 Met toute chose en usage
 Pour détourner l'ouragan,
 Et vous sauver du naufrage.
 La foudre part du nuage,
 Et va sécher marécage,
 Rompre digue et ouatergan⁴.
 Vous avez beau mettre en gage
 La jupe et le calandran⁵,

¹ Au commencement de l'année 1672, Louis XIV avait fait attaquer par l'Angleterre, son alliée, la flotte des Hollandais, qui revenait de Smyrne. Il fit suivre cette attaque d'une déclaration de guerre de la France contre la Hollande, et il alla ensuite en Flandre se mettre à la tête d'une armée de cent soixante et dix mille hommes, la plus belle, la mieux équipée, la mieux disciplinée qu'on eût encore vue en France. Voyez Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, t. II, p. 45-45, édit. 1744, in-4°.

² Dans plusieurs symboles on avait représenté Louis XIV sous la forme du soleil, qui éclaire et échauffe.

³ Scélérate, voleur. On appelait autrefois *marandaillé* une troupe de gueux. Dans Marot on trouve le mot *marane*, pour signifier une prostituée, une coquine.

Il avoit bien les yeux de rane (grenouille)
 Et si étoit fils d'une marane,
 Comme tu es.

On disait autrefois aussi *marander*, pour raccrocher, se prostituer. Ainsi dans la confession de la belle fille : « Pour ce que souvent je n'ai mie été *marander* en été, et maintenir joyeux seté. » Depuis on a dit dans un sens un peu différent, *maraud* et *marauder*. Rabelais, *Gargantua*, liv. I, chap. VIII, t. I, p. 26, s'est servi du mot *maranisez* : « Car son père haysoit tous ces indalgos *maranisez* comme diables. » Ce mot vient du mot espagnol *marrano*, qui signifie proprement un chrétien de race juive ou mahométane : de là est venu le mot *maraud*.

⁴ Digue et madrier. *Ouatergan* est la corruption du mot hollandais *watergang*, mot à mot une planche aquatique. Mais ce mot composé ne s'emploie qu'au pluriel, et on appelle *watergangen* des planches longues et épaisses qui règnent dans le tillac ou le pont d'en haut, le long du bordage du vaisseau. Ainsi le mot *ouatergan* pourrait, par métonymie, signifier ici *vaisseau*. M. Boiste a inséré dans son dictionnaire le mot *ouatergan* ; mais il l'explique par fossé horribleux. Je doute que jamais ce mot ait eu cette signification.

⁵ Vêtement formé d'une étoffe lisse.

Appeler le Castillan,
 Le Walon et le Flaman,
 Le Maure et l'Européen ;
 Vous avez beau, comme un pan¹,
 Déployer votre plumage,
 Et faire grand étalage
 De bois, de mâts, de cordage,
 Et de soldats de louage ;
 Votre lâche paysan,
 Plus poltron à l'abordage
 Et plus timide qu'un fan²,
 Tournera bientôt visage,
 Et sera comme un crocan.
 Mandez lettres et message
 Chez le Goth et l'Alleman,
 Et dans tout le voisinage ;
 Criez au meurtre, à l'outrage ;
 On me pille, on me saccage :
 Proposez un arbitrage,
 Offrez des places d'otage ;
 Eussiez-vous pour partisan
 Belzébut, Léviathan,
 Et les pages de Satan,
 Malgré votre tripotage
 Et votre patelinage,
 Notre roi, vaillant et sage,
 Notre invincible sultan
 Ruinera ville et pacage,
 Mettra votre or au pillage,
 Vos personnes au carcan,
 Et vos meubles à l'encan.
 Ainsi l'on voit le milan,
 A travers ronce et feuillage,
 Fondre dessus l'ortolan,
 La corneille ou le faisán ;
 De même le cormoran
 Gobe dans l'eau l'éperlan,
 La sardine et le merlan.
 Jamais le grand Tamerlan
 Ne fit chez le Musulman
 Tant de bruit ni de ravage,
 Lorsqu'il vainquit le Persan,
 Extermina le soudan,
 Et qu'il mit en esclavage
 L'illustre mahométan
 Qu'il traîna dans une cage.
 De son heureux mariage
 Avec l'infante du Tage³
 Doit naître un puissant lignage,
 Qui portera le carnage

¹ Pour *paon*, par licence poétique.

² Pour *faon*, par licence poétique.

³ Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, pays que le Tage arrose.